



# LES MUTATIONS DE L'INTERMÉDIATION BANCAIRE DANS LES PAYS DE L'OCDE : NOUVEAUX REVENUS, NOUVEAUX MÉTIERS

DHAFFER SAÏDANE \*

**D**urant la deuxième moitié du vingtième siècle, la banque a connu des changements importants. Certains affirment même que « la banque commerciale traditionnelle, offrant des crédits et des dépôts, est en train de disparaître » (Rajan, 1998). Cependant, au regard du PIB, l'activité bancaire continuerait de prospérer. Comment expliquer cette contradiction ? À côté d'une intermédiation traditionnelle déclinante, on assisterait à l'émergence d'un nouveau type d'intermédiation bancaire. La banque serait de plus en plus une entreprise de services et de gestion des risques adossée au marché des capitaux et dont la croissance est stimulée par les innovations technologiques et financières. Cette évolution témoigne du glissement d'un système dominé par les banques vers un système dominé par les marchés (Allen et Gale, 1995).

Ces changements résultent de deux causes désormais anciennes et qui ne sont pas encore à leur terme aujourd'hui : la déréglementation et l'innovation. Elles ont libéré des forces considérables qui continuent à influencer le mode de fonctionnement des banques et leur restructuration. Les conséquences sont importantes et nombreuses tant au plan pratique qu'au plan théorique. On peut en évoquer trois à titre d'exemple :

- la distinction entre institutions bancaires, non bancaires et marché financier devient de plus en plus floue (Thakor, 1996). Les forces du

\* Maître de conférences à l'Université de Lille 3, GREMARS.

L'auteur remercie le rapporteur anonyme, Michel Boutillier, Dominique Plihon et Jézabel Couppey pour leurs remarques et suggestions sur une version antérieure de cet article ainsi que Dominique Ploux de la FBF pour les données actualisées procurées.

marché ont commencé à infléchir les réglementations nationales. Les restrictions réglementaires comme le *Glass-Steagall Act* sont en effet devenues obsolètes. Les restructurations et les consolidations en cours, notamment aux États-Unis avec l'entrée en vigueur en mars 2000 du *Gramm-Leach Bliley Act*<sup>1</sup>, semblent confirmer cette évolution ;

- les banques n'ont plus le monopole de la réduction des coûts de transactions ni celui de la recherche de l'information pertinente (Allen et Santomero, 1997). Les évolutions technologiques en matière de communication et d'information ont entraîné une baisse considérable des coûts de transaction avec le développement des opérations par Internet et par téléphone. L'information s'est ainsi démocratisée et les agents peuvent plus aisément y accéder. Une variété considérable d'informations est offerte par les agences de rating (Moody's, S&P...), les organismes de traitement de données (Lexis/Nexis, Datastream, Eurostaf...) et les agences d'information (Reuters, Bloomberg...);

- l'approche académique de l'intermédiation financière en termes de coûts de transaction et d'asymétries d'information n'est plus en mesure d'expliquer le paysage financier contemporain (Allen et Santomero, 1997, 2001). Cette approche qui justifie la raison d'être des banques et qui fonde la théorie de l'intermédiation financière, s'est développée dans un contexte « d'économie d'endettement », caractérisé par le recours aux crédits bancaires au détriment des émissions directes de titres. Or, aujourd'hui, la grande majorité des agents économiques utilisent le marché financier pour lever des fonds. L'essor du marché est essentiellement dû à sa capacité à abaisser les coûts de transaction et les asymétries d'information grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

L'objectif de l'étude vise à caractériser les changements qui ont marqué la banque depuis un demi-siècle et plus particulièrement la réorientation stratégique des banques françaises à travers la déformation de leurs revenus. L'étude est axée sur la France mais s'appuie aussi sur des comparaisons internationales entre les pays de l'OCDE. Elle met en évidence l'affaïssement relatif de l'activité traditionnelle et tente d'identifier les nouveaux revenus, les nouveaux métiers ainsi que les perspectives et les défis que devront relever les banques.

### *L'AFFAÏSSEMENT RELATIF DE L'ACTIVITÉ TRADITIONNELLE*

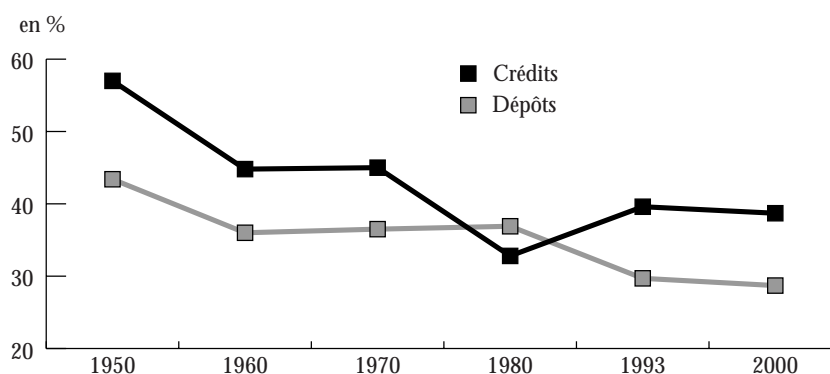
Selon beaucoup d'études, la banque commerciale orientée vers la réception de dépôts et l'octroi de crédits aurait atteint son stade de déclin terminal (Rajan, 1998 a et b ; Allen et Santomero, 1997, 2001). Ses parts de marché n'auraient cessé de chuter depuis plusieurs décennies

dans beaucoup de pays de l'OCDE. Examinons la situation des banques françaises depuis un demi-siècle et relativisons ces observations par rapport à la croissance de l'activité économique et aux mutations des systèmes financiers.

*Parts de marché et structure des bilans :  
des changements importants depuis un demi-siècle*

En France, la part des crédits distribués par les banques AFB dans le total distribué par le système bancaire a baissé d'environ 30 % depuis un demi-siècle (graphique n°1). Il en est de même pour la part des dépôts collectés.

**Graphique n° 1**  
**Dépôts et crédits des banques AFB**  
(en % de l'ensemble)



Source : AFB-FBF et Commission bancaire.

Sur la même période, la part des crédits octroyée par le reste des institutions financières monétaires (IFM) a augmenté de plus de 40 % et leur part des dépôts collectée a cru de plus de 25 % (tableau n°1). Les banques coopératives et les caisses d'épargne en ont été les principales bénéficiaires.

Cette tendance s'observe aussi dans d'autres pays. Prenons le cas des États-Unis. La part des banques de dépôts dans le total de bilan des institutions financières est passée de 70% au début du siècle à environ 30% aujourd'hui (Rajan, 1998). La part des banques en matière de crédits aux entreprises a chuté de 19,6% en 1979 à 14,5% en 1994. La part des crédits à la consommation et à l'investissement des banques américaines dans le total distribué par les institutions financières américaines est passée de 80% à environ 50% entre 1960 et 1996. La baisse de l'activité de prêt des banques commerciales est confirmée par la chute de

l'activité liée à la carte de crédit. Leur part dans le total était de 95 % en 1986, elle est passée à 25 % en 1998 (Allen et Santomero, 2001). Elles subissent en outre la concurrence d'autres institutions comme les Mutual Funds ou les fonds de pension (graphique n° 2).

**Tableau n° 1**  
**Dépôts et crédits des IFM : parts de marché en% de l'ensemble**

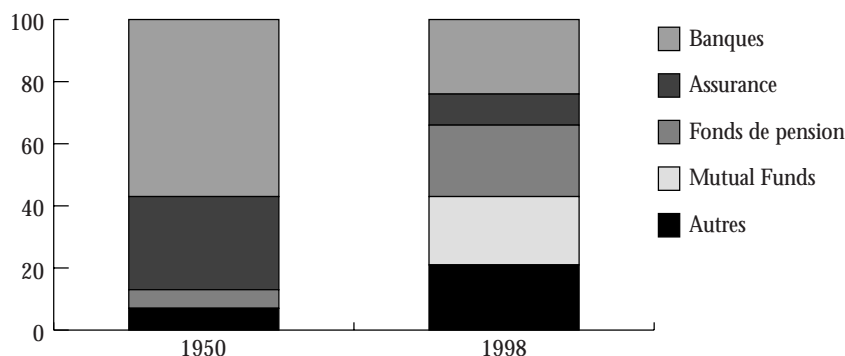
| Total des crédits résidents                            | 1950 | 2000 | Total des dépôts résidents                             | 1950 | 2000 |
|--|------|------|--|------|------|
| AFB  | 57   | 38,7 | AFB  | 43,4 | 28,7 |
| Banques coopératives et Caisses d'épargne <sup>a</sup> | 4,2  | 34,7 | Banques coopératives et Caisses d'épargne <sup>a</sup> | 7    | 50,7 |
| CDC et CNE   | -    | 8,1  | CDC et CNE   | 23,5 | 3,5  |
| La Poste   | -    | 1,0  | La Poste   | 8,5  | 11,7 |
| FCC  | -    | 1,0  | Trésor Public  | -    | 4,3  |
| Autres établissements <sup>b</sup>                     | 38,8 | 16,5 | Autres établissements <sup>c</sup>                     | 17,6 | 1,1  |
| Ensemble des IFM                                       | 100  | 100  | Ensemble des IFM                                       | 100  | 100  |

a : sans les Caisses d'épargne en 1950. b : dont CDC et Caisses d'Épargne en 1950. c : dont Trésor public.  
Sources : 1950 : d'après J.-J Burgard, *La banque en France*, Fondation nationale des sciences politiques, 1989, Paris, p.53 ; 2000 : d'après AFB.

10

**Graphique n° 2**

**Actifs financiers détenus par les institutions financières américaines**

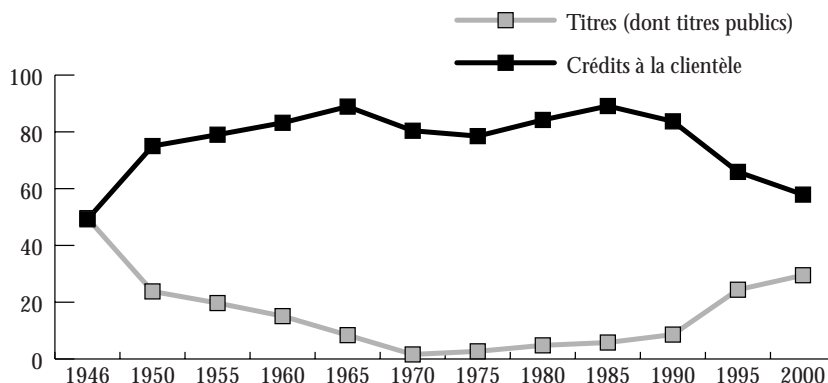


Source : Allen et Santomero (2001), p. 275.

Compte tenu de ces changements, il devient légitime de s'interroger à la suite de Rajan (1998) et de Rose (1998) : la banque commerciale traditionnelle est-elle en train de disparaître ? Examinons la pertinence d'une telle question pour le cas des banques françaises à travers un examen de l'évolution de la structure de leurs bilans.

Du côté de l'actif des banques AFB, les parts de crédits et de titres étaient égales en 1946. Elles représentaient environ 50% de l'actif (graphique n°3). La part des crédits a ensuite augmenté régulièrement jusqu'en 1970 où elle représentait environ 80 % de l'actif contre moins de 2 % pour les titres. Depuis, la part des crédits n'a cessé de baisser pour atteindre en 2000 quasiment son niveau de 1946.

**Graphique n° 3**  
**Évolution de la structure de l'actif des banques AFB de 1946 à 2000**  
(en %)

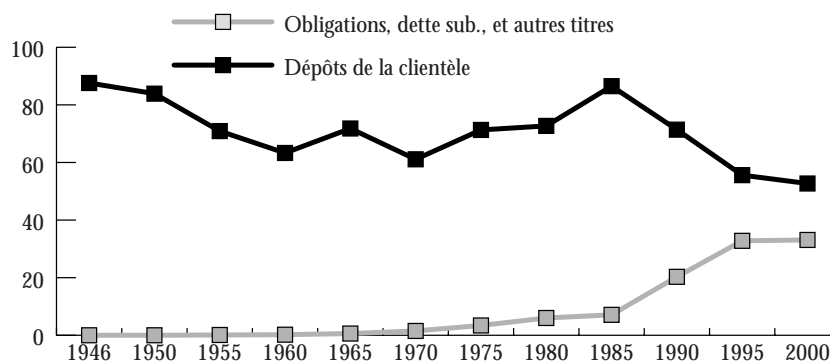


Source : de 1946 à 1980 Plihon (1999, p.61), de 1985 à 2000 Commission bancaire et AFB.

Du côté du passif, les établissements de crédit et plus particulièrement les banques AFB tentent de compenser la diminution des dépôts de la clientèle dont les dépôts à vue par des ressources de marché. Cette modification de la structure du passif des banques AFB semble s'inscrire dans le temps (graphique n° 4). Est-elle irréversible ? En 1946, l'appel au marché sous forme d'émissions d'obligations, de dettes subordonnées et d'autres titres était nul et la part des dépôts de la clientèle représentait environ 87 %. En 2000, la part des titres et celle des dépôts était respectivement d'environ 33 % et 52 %.

La « marchandisation » touche ainsi les deux côtés du bilan des banques AFB et affecte relativement moins les autres institutions financières comme les banques mutualistes ou coopératives et les caisses d'épargne comme l'indique l'évolution de la structure de leurs bilans (tableau n° 2).

**Graphique n°4**  
**Évolution de la structure du passif des banques AFB de 1946 à 2000**  
 (en %)



Source : de 1946 à 1980 Plihon (1999, p.61), de 1985 à 2000 Commission bancaire.

**Tableau n° 2**  
**Structure des bilans (1985-2000)**

| En %, métropole et Dom Tom                  | AFB   |       | Total<br>Établissements<br>de Crédit |        | Bq Mut. et<br>coop+Caisse<br>d'épargne |        |
|---|-------|-------|--------------------------------------|--------|--|--------|
|   | 1985  | 2000  | 1985                                 | 2000   | 1985                                   | 2000   |
| <b>ACTIF (en % du bilan)</b>                |       |       |                                      |        |  |        |
| Crédits                                     | 89,16 | 57,92 | 86,77                                | 62,04  | 89,52                                  | 77,92  |
| Titres                                      | 5,89  | 29,51 | 5,32                                 | 25,14  | 3,71                                   | 12,58  |
| Valeurs immobilisées                        | 2,38  | 6,6   | 4,18                                 | 7,56   | 1,52                                   | 4,56   |
| Divers                                      | 2,57  | 5,93  | 3,73                                 | 5,26   | 5,25                                   | 4,94   |
| Total                                       | 100   | 100   | 100                                  | 100    | 100                                    | 100    |
| <b>PASSIF (en % du bilan)</b>               |       |       |                                      |        |  |        |
| Dépôts                                      | 86,54 | 52,71 | 80,01                                | 57,85  | 86,29                                  | 75,00  |
| Titres                                      | 7,12  | 33,11 | 11,44                                | 28,10  | 5,45                                   | 12,91  |
| Fonds propres et provisions                 | 1,68  | 8,69  | 2,49                                 | 8,70   | 2,57                                   | 7,57   |
| Divers                                      | 4,66  | 5,49  | 6,06                                 | 5,35   | 5,69                                   | 4,52   |
| Total                                       | 100   | 100   | 100                                  | 100    | 100                                    | 100    |
| <b>HORS-BILAN (en % du bilan)</b>           | 26    | 1124  | -                                    | 688,75 | -                                      | 115,85 |
| Engagements de fin. clientèle et EC         | 11    | 13    | -                                    | 11,14  | -                                      | 7,43   |
| Cautions, avals, garanties d'ordre de tiers | 15    | 20    | -                                    | 15,68  | -                                      | 6,55   |
| Engagements instruments financiers à terme  | 0     | 1091  | -                                    | 662,94 | -                                      | 101,87 |

Source : AFB-FBF

Le corollaire d'une telle évolution est que les banques AFB essaient de compenser la baisse des dépôts à vue, c'est-à-dire des ressources non rémunérées, par un développement des ressources rémunérées au taux du marché (tableau n° 3). Ainsi, d'après la Commission bancaire, dans le total des ressources clientèles des banques AFB, les ressources non rémunérées représentaient 95 % en 1950, elles ne sont plus que de 25 % en 2000, alors que les ressources à taux de marché sont passées pour la même période de 0 % à 43 %. Ce handicap semble partiellement compensé par une baisse du coût des ressources sur la dernière décennie.

**Tableau n° 3**  
**Structure et coût des ressources bancaires**

| Part en % du total |      |                       |   | Taux moyen |      |
|--------------------|------|-----------------------|---|------------|------|
| 1950               | 2000 | Moy.<br>1993-<br>2000 |   | 1993       | 2000 |
| 95,9               | 25   | 23,2                  | Ressources non rémunérées :<br>Comptes à vue                          | 0          | 0    |
| 0,0                | 19   | 19,3                  | Ressources à taux réglementés :<br>Comptes d'épargne à régime spécial | 4,55       | 3,22 |
| 0,0                | 43   | 43,9                  | Ressources à taux de marché dont :                                    | 9,72       | 6,83 |
| 0                  | 0    | 1,2                   | Titres du marché interbancaire  | 8,29       | 3,23 |
| 0                  | 31   | 28,0                  | Titres de créances négociables  | 9,29       | 3,94 |
| 0                  | 12   | 14,2                  | Obligations et dettes titres  | 7,10       | 3,82 |
| 4,1                | 12   | 13,6                  | Autres ressources rémunérées<br>Comptes à terme et bons de caisse     | 7,53       | 4,73 |
| 100                | 100  | 100                   |   |            |      |

Source : AFB-FBF

*Activité bancaire et croissance économique :  
une variation procyclique*

Le taux de croissance de l'actif total et celui du PIB sont relativement liés. Ils affichent un coefficient de corrélation de 80 % sur la période 1979 et 1993 (Avouyi-Dovi et Boutiller, 1995). D'une façon générale, le poids des banques dans l'économie exprimé par le rapport du total du bilan au PIB présente une variation procyclique. Ce profil orienté à la hausse est la conséquence de la vigueur de la croissance de l'actif bancaire.

Une analyse plus détaillée de la décennie 1990 pour l'ensemble des établissements de crédit montre que l'activité bancaire sur l'ensemble de la période n'est pas en déclin comme pourraient le suggérer les évolutions des parts de marché (tableau n° 4). Bien au contraire, sa progres-

sion reste nettement supérieure à celle du PIB notamment en période de reprise. On remarque en outre que :

- les banques AFB maintiennent leurs parts de marché, un peu moins de la moitié, avec une évolution erratique du côté de l'octroi de crédits et un léger fléchissement au niveau de la collecte des dépôts ;

- les banques coopératives et les caisses d'épargne ont augmenté de manière importante leur part de crédits. Elle représente aujourd'hui plus du tiers des crédits distribués au sein des établissements de crédit. Les dépôts représentent plus de la moitié des liquidités collectées. Leur progression est faible, notamment à cause du mouvement de désaffectation du public pour l'épargne réglementée ;

- les autres établissements de crédit (sociétés financières et institutions financières spécialisées) ont vu leur part de crédit diminuer. Elle représente moins du quart du total. Leur vocation initiale n'étant pas de collecter des dépôts, leur part reste donc infime même si elle a quasiment doublé sur la période<sup>2</sup>. La part des crédits des autres établissements a baissé sur la dernière période du fait de restructurations ayant conduit certaines grandes institutions financières spécialisées à adopter le statut de banques.

14

Tableau n° 4

**Crédits et dépôts : les parts de marché**

(en %, ensemble des établissements de crédit, activité métropolitaine)

| Crédits bancaires :<br>parts de marché par institution | 1993  | 1994  | 1995  | 1996  | 1997  | 1998  | 1999  | 2000  |
|--|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Banques AFB  | 46,4  | 45,0  | 44,9  | 45,1  | 45,6  | 44,8  | 44,8  | 46,1  |
| Banques coopératives et Caisses d'épargne              | 27,2  | 28,0  | 28,2  | 31,0  | 32,6  | 34,2  | 35,0  | 35,1  |
| Autres établissements de crédit                        | 26,4  | 26,9  | 26,9  | 23,9  | 21,8  | 21,1  | 20,2  | 18,7  |
| Total des établissements de crédit                     | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Dépôts bancaires :<br>part de marché par institution   | 1993  | 1994  | 1995  | 1996  | 1997  | 1998  | 1999  | 2000  |
| Banques AFB  | 41,7  | 40,0  | 39,8  | 39,2  | 39,3  | 38,7  | 39,2  | 40,4  |
| Banques coopératives et Caisses d'épargne              | 57,2  | 58,6  | 59,0  | 59,8  | 59,5  | 59,8  | 59,3  | 57,7  |
| Autres établissements de crédit                        | 1,1   | 1,4   | 1,2   | 1,0   | 1,2   | 1,5   | 1,5   | 1,9   |
| Total des établissements de crédit                     | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Source : AFB-FBF

On remarque aussi que la progression annuelle moyenne des encours des banques AFB suit bien celle de l'ensemble des établissements de crédit (tableau n° 5). Elle a été cependant inférieure à celle des banques coopératives et des caisses d'épargne, confirmant une concurrence accrue de ces dernières.



**Tableau n° 5**  
**Crédits, dépôts et PIB**  
**Taux de croissance annuel moyen des encours (1993 à 2000)**

| PIB                                       | 2,0     |        |
|---|---------|--------|
|   | Crédits | Dépôts |
| Ensemble des établissements de crédit     | 2,5 %   | 5,5 %  |
| Banques AFB                               | 2,4 %   | 5,0 %  |
| Banques coopératives et Caisses d'épargne | 6,3 %   | 5,6 %  |
| Autres établissements de crédit           | -2,5 %  | 14,7 % |

Source : Calculs établis à partir des données AFB et Commission bancaire.

Ces évolutions sont tributaires de la conjoncture. L'atonie de l'activité économique sur la période 1993-1997, reflétée par le PIB (tableau n° 6), se traduit dans l'activité de prêt des établissements de crédit et plus particulièrement des banques AFB (tableaux n° 5 et 7). Les banques coopératives et les caisses d'épargne semblent cependant avoir mieux résisté au ralentissement de la conjoncture. La période de reprise 1998-2000 leur a d'ailleurs été particulièrement plus favorable en matière de crédit.

**Tableau n° 6**  
**Les évolutions du PIB**

15

|     | 1993 | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | Taux annuel moyen |
|-----|------|------|------|------|------|------|------|------|-------------------|
| PIB | -0,9 | 2,1  | 1,7  | 1,1  | 1,9  | 3,4  | 2,9  | 3,1  | 2,0               |

Source : Insee (prix de l'année précédente chaînés, base 1995) (Evolution en %).

**Tableau n° 7**  
**Crédits, dépôts et PIB**  
**Taux de croissance annuel moyen (1993-1997 et 1998-2000)**

| PIB                                       | 1993-1997 |        | 1998-2000 |        |
|---|-----------|--------|-----------|--------|
|   | Crédits   | Dépôts | Crédits   | Dépôts |
| Ensemble des établissements de crédit     | -0,4 %    | 7,0 %  | 6,4 %     | 3,6 %  |
| Banques AFB                               | -0,8 %    | 5,5 %  | 6,8 %     | 4,5 %  |
| Banques coopératives et Caisses d'épargne | 4,2 %     | 8,1 %  | 9,1 %     | 2,6 %  |
| Autres établissements de crédit           | -5,0 %    | 9,8 %  | 1,0 %     | 21,8 % |

Source : calculs établis à partir des données AFB, Commission bancaire et Insee.

Comparée à la progression annuelle moyenne du PIB, l'activité bancaire sur l'ensemble de la période n'est donc pas en recul. Bien au contraire, sa progression reste nettement supérieure à celle du PIB

notamment en phase de reprise. Le même constat peut être fait pour les banques américaines. La part des actifs financiers est passée d'environ 55 % du PIB à environ 80 % entre 1950 et 1998 confirmant que l'industrie bancaire outre-atlantique n'est pas en déclin (Allen et Santomero, 2001, p. 275). L'étude de Boutillier, Pansard et Queron (2001, 2002) généralise et confirme cette tendance pour les autres pays sur la période 1980-2000. Les actifs financiers détenus par les banques rapportés au PIB représentent une masse croissante au Royaume-Uni, aux États-Unis et en Allemagne et une masse stable en France, en Espagne et en Italie.

*D'un système financier dominé par la banque  
vers un système financier dominé par le marché ?*

Ces changements nous conduisent à porter un regard sur la dynamique du changement que sont en train de subir les banques et les systèmes financiers en général depuis plusieurs décennies.

Il existe deux types de systèmes financiers. Le premier est dominé par la banque, c'est le cas, par exemple, du système allemand, japonais et français. Il est ancré de longue date sur le continent européen. Le deuxième est dominé par le marché financier, c'est le cas du système américain et anglais. En effet, dans la zone euro, le financement direct par titres de dette et par actions représente une part moins importante qu'aux États-Unis et au Royaume-Uni (tableau n° 8). En revanche, les crédits octroyés par le secteur bancaire dans la zone euro sont plus importants que ceux distribués outre-Atlantique.

**Tableau n° 8**  
**Structures de financement**

| (fin 1999, en % du PIB)                     | E-U | R-U | Zone euro |
|---|-----|-----|-----------|
| Encours de crédits dans le secteur bancaire | 77  | 124 | 132       |
| Encours de titres dont                      | 345 | 262 | 177       |
| - Titres de dette                           | 166 | 64  | 90        |
| - Actions                                   | 179 | 198 | 87        |

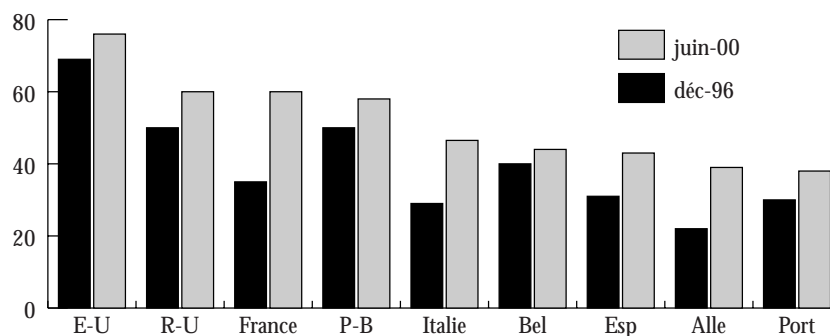
Source : KBC Bank (2001)

On perçoit les prémices d'une convergence vers un système dominé par les marchés même dans les pays dont les systèmes sont traditionnellement orientés vers la banque. Cette tendance est confirmée par la marchéisation et le recours accru au marché des capitaux (graphique n° 5).



### Graphique n° 5

**Évolution du recours direct au marché des capitaux par le secteur privé**  
(encours des actions et titres de dette des entreprises non financières  
en % du total des crédits bancaires, actions et titres de dette  
des entreprises non financières)



Source : KBC Bank (2001).

La nature des instruments financiers nécessaires à la gestion de la liquidité et des risques diffère aussi selon que l'on se trouve dans l'un ou l'autre système. Selon Allen et Gale (1995), le premier système permet un meilleur partage intertemporel des risques (*Intertemporal risk sharing*) si les investisseurs ont des comportements très homogènes. Il s'agit du lissage intertemporel des risques qui compense l'impossibilité de les diversifier à un moment précis du temps. La banque étale ainsi les risques associés à un stock d'actifs sur plusieurs générations. Elle contribue à l'accumulation d'actifs et garantit ainsi des revenus réguliers. Elle permet de réduire les fluctuations de consommation et leurs effets sur le bien être à travers le temps.

En revanche, le système dominé par le marché permet un meilleur partage et échange des risques entre les individus en coupe instantanée, c'est-à-dire à un moment précis du temps (*Cross-sectional risk sharing*), si les investisseurs sont suffisamment hétérogènes. On admet souvent que le marché financier a une mémoire courte ne lui permettant pas d'accumuler l'information. Il dispose, cependant, des instruments adéquats de couverture des risques. Les banques, quant à elles, sont mieux équipées pour réaliser des engagements à long terme, ce qui est essentiel pour effectuer des transferts intergénérationnels de richesses et de risques.

Cette approche offre un cadre permettant de classer les systèmes financiers. Dans ceux orientés vers la banque, comme au Japon, en France et en Allemagne, la gestion des risques peut s'effectuer à travers un lissage temporel. Les banques éliminent le risque en constituant des réserves d'actifs en investissant dans des actifs liquides à court

terme quand les rendements sont élevés. Dans ce contexte, la gestion des risques par partage en coupe instantanée est de moindre importance alors que dans les systèmes dominés par le marché comme au Royaume-Uni et aux États-Unis elle est dominante. De ce fait, on fait appel alors aux produits dérivés.

En raison de la déréglementation et des innovations, les banques se sont ouvertes sur d'autres métiers : banque de gros, banque d'investissement et de gestion d'actifs, assurance, distribution..., telles sont quelques unes des activités dans lesquelles les banques se sont engagées au nom du principe de la diversification et de l'universalité à la recherche de nouvelles sources de revenus et d'économies de variété.

### *NOUVEAUX REVENUS, NOUVEAUX MÉTIERS : DÉFIS ET PERSPECTIVES*

À ce stade de l'analyse, est-il pertinent, pour le cas des banques françaises, de prolonger le constat fait par Rajan à propos des banques américaines dans son article de 1998 : « La banque est morte ! Vive la banque ! » ? Pour cela nous examinerons l'évolution des composantes du PNB. On s'interrogera ensuite sur les évolutions des métiers et sur les perspectives de l'industrie bancaire.

#### *L'évolution des composantes du PNB : une inversion de tendance*

Le produit net bancaire renferme deux principales composantes : les produits financiers nets et les produits non financiers nets. La première composante correspond aux intérêts et aux commissions liées aux opérations de prêt ainsi que les dividendes et les revenus d'obligations. La deuxième composante correspond aux commissions sur les services, dont les services liés aux opérations sur titres comme les nouvelles émissions, les transactions, la gestion de portefeuille et la garde de titres ainsi que les services liés aux opérations de change. Figurent à ce poste aussi les produits résultant d'opérations exceptionnelles ainsi que les gains de change et les plus-values réalisées sur les opérations sur titres. Le tableau n° 9 présente l'évolution de ces composantes de 1946 à 1999.

**Tableau n° 9**

**Les composantes du produit net bancaire en % du total du PNB**  
(Ensemble des établissements de crédit 1946-1999)

|                              | 1946 | 1955 | 1975 | 1985 | 1988 | 1990 | 1992 | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 |
|------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Produits financiers nets     | 70,8 | 71,5 | 81,0 | 85,0 | 80,8 | 77,4 | 65,9 | 62,4 | 54,5 | 53,0 | 46,8 | 41,1 | 44,1 |
| Produits non financiers nets | 29,2 | 28,5 | 19,0 | 15,0 | 19,2 | 22,6 | 34,1 | 37,6 | 45,5 | 47,0 | 53,2 | 58,9 | 55,9 |

Source : Plihon (1995) p.138 de 1946 à 1985 et OCDE de 1988 à 1999.

Pour compenser la baisse de l'activité d'intermédiation (première composante) et de sa rentabilité, les banques développent de nouveaux métiers et de nouveaux services (deuxième composante). Le banquier ne se cantonne plus à son métier traditionnel d'intermédiation de bilan, il est désormais animateur et prestataire de services sur le marché financier. L'examen de l'évolution des composantes du produit net bancaire de l'ensemble des banques confirme un tournant important opéré dans les années 1990. Notons que le poids relativement important des produits non financiers en 1946 et 1955 s'explique par les revenus des bons du Trésor. Il s'agit d'emplois imposés aux banques sous forme de planchers d'effets publics. Les produits non financiers dépassent désormais la marge traditionnelle d'intermédiation alors que dans les années 1970 et 1980, cette dernière représentait encore plus de 80 % de son PNB. Les années 2000 vont définitivement ancrer la composante intérêt au-dessous de la barre des 50 % au sein du PNB pour l'ensemble des établissements de crédit en France.

Cependant, si l'on tient compte de l'activité bancaire métropolitaine dominée par la banque de détail et non de l'activité consolidée des groupes comprenant les activités de banque de gros, d'affaires et d'investissement, il apparaît que les intérêts nets restent majoritaires dans le PNB au sein des banques AFB et plus encore au sein des banques coopératives et des caisses d'épargne (tableau n°10). Les produits assimilés aux intérêts (résultats sur instruments financiers à terme et les résultats de change) sont quant à eux négligeables. Sur la dernière décennie, les commissions représentaient en revanche une composante notable, en moyenne le tiers du PNB.

**Tableau n° 10**  
**Les composantes du produit net bancaire par institution**  
**en % du total du PNB**  
(activité métropolitaine, moyenne de la période 1993 à 1999)

|                                 | Établis.<br>de crédit | Banques<br>AFB | Banq. coop.<br>Cais. d'épargne |
|---------------------------------|-----------------------|----------------|--------------------------------|
| Intérêts nets                   | 67,0                  | 61,0           | 76,0                           |
| Produits assimilés aux intérêts | 3,0                   | 5,0            | 0,0                            |
| Comm. et autres produits        | 30,0                  | 34,0           | 24,0                           |

Source : calculs établis à partir des données AFB et Commission bancaire.

Ce constat fait pour les banques françaises sur données consolidées ne concerne pas encore tous les grands établissements des pays de l'OCDE (tableau n° 11). Sur la période 1998-2000, on constate que seules les grandes banques allemandes ont une structure de PNB similaire à celle des grandes banques françaises.

**Tableau n° 11**  
**Les composantes du PNB pour neuf pays<sup>3</sup> en % du total du PNB**  
 (comptes consolidés, moyenne 1998-2000)

|                        | FBF8  | AFB4  | Mut4  | ESP   | R-U   | P-B   | BEL   | POR   | USA   | ITA   | ALL   |
|------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Intérêts nets          | 43,59 | 36,23 | 51,62 | 61,24 | 57,62 | 56,54 | 55,24 | 51,86 | 50,21 | 50,21 | 38,80 |
| Résultats opé. marché  | 19,17 | 24,64 | 13,20 | 4,75  | 4,50  | 8,03  | 14,41 | 9,18  | 1,68  | 1,68  | 13,63 |
| Commissions nettes     | 28,19 | 30,78 | 25,37 | 28,05 | 28,27 | 26,54 | 22,31 | 16,13 | 13,71 | 13,71 | 32,43 |
| Autres produits d'exp. | 9,05  | 8,35  | 9,82  | 5,96  | 9,62  | 8,89  | 8,04  | 22,83 | 34,40 | 34,40 | 15,14 |

Source : AFB-FBF

### *Des métiers qui évoluent*

L'évolution des métiers dans la banque est induite par la désintermédiation et par le glissement de l'intermédiation de bilan vers l'intermédiation de marché. Il existe une diversité de métiers qui relèvent de deux types de banques : la banque de détail orientée vers le réseau et la banque de gros divisée en trois profils de banques : banque de financement et d'investissement, banque de gestion d'actifs et de titres, banques d'affaires et de corporate finance. Le découpage par métiers que l'on adopte ici suit la structure du PNB et concerne aussi bien la banque de détail que la banque de gros.

#### *Les métiers d'intermédiation : un net recul mais une rentabilité soutenue*

Au niveau du bilan, les taux d'intermédiation financière, au sens large comme au sens étroit<sup>4</sup>, sont en baisse depuis une vingtaine d'années (tableau n° 12).

**Tableau n° 12**  
**Taux d'intermédiation financière (1978-2000)**

| En termes d'encours                  | Financement des agents non financiers |      | Financement des sociétés non financières |      |
|--------------------------------------|---------------------------------------|------|--|------|
|                                      | 1978                                  | 2000 | 1978                                     | 2000 |
| Taux d'intermédiation au sens étroit | 71,0                                  | 43,2 | 72,0                                     | 43,2 |
| Taux d'intermédiation au sens large  | 79,0                                  | 68,9 | 75,5                                     | 59,8 |

Source : Conseil national du crédit et du titre.

Le processus d'intermédiation a changé de nature et son taux est passé d'environ 70 % en 1978 à 43 % au sens étroit et 69 % au sens large en 2000. À l'intérieur de cette baisse, c'est le poids des établissements de crédit qui a diminué. Le taux d'intermédiation au sens large les concernant est passé de 76 % en 1978 à 50 % en 2000. Celui des sociétés d'assurance et des OPCVM a augmenté et est passé respectivement de

2,3 % à 11,5 % et de 0,7 % à 7,5 %. Dans le même temps, le financement des sociétés non financières a été caractérisé par un développement continu du recours aux marchés au détriment du crédit. Les deux taux d'intermédiation sont décroissants sur l'ensemble de la période. Cela s'explique entre autres par l'accroissement continu de la part des actions dans le total des financements (de 16,6 % en 1978 à 36,5 % en 2000).

Ce contexte d'ouverture des marchés a donc influencé le mode de financement des grandes entreprises en France (tableau n° 13). Leur endettement auprès des établissements de crédit n'a cessé de diminuer depuis 1975 avec une baisse plus marquée durant la dernière décennie au profit de l'appel au marché. On note l'existence d'une forte composante d'émissions d'actions. Cela est sans doute favorisé par les taux d'intérêt réels en moyenne plus élevés depuis quelques années et par une croissance économique peu soutenue qui ont limité le financement des entreprises notamment par endettement.

**Tableau n° 13**  
**Financement des entreprises en France (1975-2000)**  
(en % du total du financement)

|                           | 1975 | 1980 | 1990 | 2000 |
|---------------------------|------|------|------|------|
| Crédits bancaires         | 75   | 63   | 55   | 27   |
| Endettement sur le marché | 12   | 10   | 14   | 18   |
| Émissions d'actions       | 13   | 27   | 31   | 55   |

Source : Banque de France

Plus précisément, depuis le début des années 1990, on observe une décélération de l'endettement par crédits, mais aussi un accroissement de l'autofinancement. Le crédit représentait environ 80 % de l'endettement total des entreprises (crédit + endettement sur le marché) pour 20 % d'endettement via les marchés. Ces proportions pourraient être de 70 % et 30 % en 2002<sup>5</sup>.

Les banques souffrent donc d'un double effet : l'effet quantité et l'effet prix. Le premier fait référence à la modification de la structure du bilan et à la marchandisation favorisée par un transfert nombreux de clients importants vers des financements directs sur le marché monétaire et sur le marché financier. L'activité d'intermédiation traditionnelle a reculé sur la dernière décennie. Cela est confirmé par la baisse constante de la proportion des intérêts nets dans le PNB.

Le deuxième effet concerne la baisse de la rentabilité des opérations bancaires traditionnelles. Elle est en diminution constante sur la même période comme en témoigne le tassement des ratios intérêts/bilan et intérêts/fonds propres (tableau n° 14). Elle demeure cependant l'acti-

vité la plus rentable même si dans les grandes banques l'activité de services enregistre de meilleurs résultats.

**Tableau n° 14**  
**Évolution de la rentabilité des banques AFB**

Toutes les banques AFB

| (en % du bilan et des fonds propres)     | rapporté au bilan |      | rapporté aux FP |      |
|--|-------------------|------|-----------------|------|
| Ensemble AFB-métropole                   | 1993              | 1999 | 1993            | 1999 |
| Intérêts nets                            | 1,7               | 1,0  | 21,6            | 12,0 |
| Produits assimilés aux intérêts          | -0,1              | 0,2  | -1,2            | 2,7  |
| Commissions et autres produits bancaires | 0,7               | 0,8  | 8,7             | 9,0  |
| Produit net bancaire                     | 2,3               | 2,0  | 29,1            | 23,7 |
| Résultat brut d'exploitation             | 0,6               | 0,6  | 7,3             | 6,8  |
| Résultat net                             | -0,2              | 0,4  | -2,6            | 4,6  |

Les quatre grandes banques

| (en % des fonds propres)                 | Moyenne 1998-2000  |
|--|--------------------|
| BNP-Paribas., CCF, Crédit Lyon, So.Gén.  | Comptes consolidés |
| Intérêts nets                            | 26,1               |
| Produits assimilés aux intérêts          | 17,8               |
| Commissions et autres produits bancaires | 22,2               |
| Produit net bancaire                     | 72,1               |
| Résultat brut d'exploitation             | 22,1               |
| Résultat net (ROE)                       | 12,4               |

Source : calculs établis d'après données AFB.

De ces évolutions, il résulte une baisse substantielle des revenus du métier de l'intermédiation. Aussi, les intérêts nets rapportés au PNB sont-ils passés de plus de 80 % au début des années 1980 à moins de 50 % aujourd'hui. Ces revenus ne cessent de décroître pour les grandes banques AFB de l'ordre de 5 % l'an et d'un peu moins de 2 % pour les banques coopératives et les caisses d'épargne. De ce point de vue, les grandes banques françaises et portugaises font exception comparées à leurs homologues étrangères qui enregistrent des taux de croissance positifs pour les revenus de l'activité d'intermédiation (tableau n° 15).

**Tableau n° 15**  
**Intérêts nets pour neuf pays**  
**Taux de croissance annuel moyen pour la période 1998-2000**  
**(comptes consolidés)**

|               | FBF8  | AFB4  | Mut4  | ESP   | R-U   | P-B   | USA   | IT   | BEL  | ALL  | POR  |
|---------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|------|------|------|------|
| Intérêts nets | -3,21 | -5,41 | -1,46 | 14,31 | 13,03 | 10,45 | 10,15 | 6,09 | 3,16 | 0,45 | -8,8 |

Source : FBF-AFB.



Le recul de la performance de l'activité d'intermédiation s'est traduit par une baisse régulière de la marge d'intermédiation sur la dernière décennie : de plus de 2 % en 1989, elle est passée à 1,3 % en moyenne sur la période 1993-1999 (tableau n° 16).

**Tableau n° 16**  
**Marge d'intermédiation des banques AFB**

| Activité métropolitaine     |                                | 1993   | 1999   | Moy. 1993-1999 |
|-----------------------------|--------------------------------|--------|--------|----------------|
| Trésorerie et interbancaire | Rendement moyen des prêts      | 6,91   | 3,74   | 5,10           |
|                             | Coût moyen des emprunts        | 7,07   | 3,96   | 5,11           |
|                             | Marges                         | - 0,16 | - 0,22 | - 0,01         |
| Clientèle                   | Rendement moyen des crédits    | 9,30   | 5,53   | 7,11           |
|                             | Coût moyen des dépôts          | 4,03   | 2,3    | 3,19           |
|                             | Marges                         | 5,27   | 3,15   | 3,92           |
| Titres                      | Rendement moyen des prêts      | 12,66  | 8,10   | 9,37           |
|                             | Coût moyen des emprunts        | 9,72   | 7,53   | 8,29           |
|                             | Marges                         | 2,94   | 0,57   | 1,08           |
| Ensemble                    | Rendement global des emplois   | 8,12   | 5,07   | 6,26           |
|                             | Coût global des ressources     | 6,46   | 4,03   | 5,00           |
|                             | Marge globale d'intermédiation | 1,65   | 1,04   | 1,27           |

Source : AFB-FBF

23

L'intermédiation demeure cependant l'activité de base des banques en France puisque presque la moitié de leur PNB est composée d'intérêts nets. De plus ce sont les opérations traditionnelles avec la clientèle qui soutiennent la marge d'intermédiation des banques. Cependant son recul ces dernières années a influencé l'évolution des métiers bancaires.

*Les métiers de marché : une évolution irréversible et prometteuse*

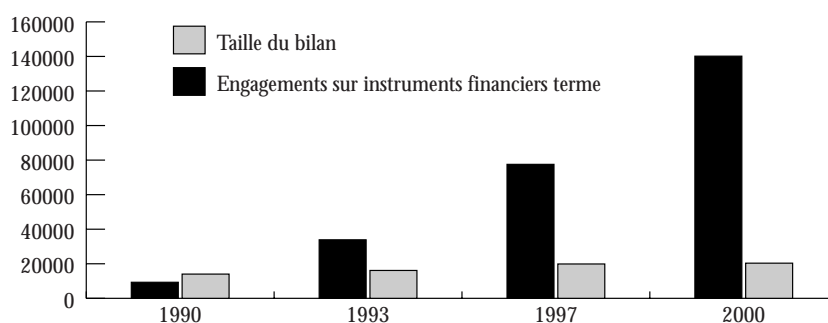
L'évolution des marchés de capitaux en France s'est caractérisée par un développement substantiel de l'encours des actions, obligations et autres TCN (titres de créances négociables) et par une hausse du taux de mobiliérisation (financements par titres rapportés au total des financements par crédits et par titres).

Cette évolution a suscité de nouveaux besoins. Les banques y ont répondu en développant de nouveaux métiers comme les traders et de nouvelles structures comme les salles de marché. Cette évolution est assez récente puisque, en octobre 1983, Indosuez a été la première banque à se doter d'une salle de marché. Les opérations dénouées ont comme supports des instruments au comptant et dérivés (futures, options et swaps). Elles portent sur la couverture, l'arbitrage et la spéculation sur instruments financiers : taux d'intérêt, taux de change et

actions. L'objectif de la banque est de réaliser des plus-values ou des produits assimilés aux intérêts.

C'est notamment au niveau du hors bilan que l'on perçoit ces changements spectaculaires. Les engagements sur instruments financiers des salles de marchés des établissements de crédit ont augmenté de plus de 1400 % entre 1990 et 2000 alors que le total de leur bilan n'a cru que d'environ 44 % (graphique n° 6).

**Graphique n° 6**  
**Engagements sur instruments financiers à terme et bilan**  
**Établissements de crédit en France (1990-2000) en milliards de francs**



Source : Commission bancaire.

Notons qu'en 1990 la valeur des engagements sur instruments financiers des établissements de crédit représentait environ 0,6 fois celle du bilan. Cette tendance s'est complètement inversée dans les années 1990. En 2000, elle représente presque 7 fois la valeur du bilan. Cette activité est en pleine expansion mais ses revenus sont assez erratiques (tableau n° 17).

**Tableau n° 17**  
**Évolution des composantes des revenus de marché**

| En % du PNB-Métropole et Dom-Tom-AFB            | 1993  | 1994 | 1995  | 1996 | 1997 | 1998 | 1999  |
|---|-------|------|-------|------|------|------|-------|
| Produits assimilés aux intérêts dont            | - 4,1 | 12,9 | - 3,4 | 1,1  | 11,6 | 6,4  | 11,4  |
| <i>Résultats instruments financiers à terme</i> | - 8,3 | 11,7 | - 5,6 | 0,3  | 11,0 | 4,0  | 15,6  |
| <i>Résultats de change</i>                      | 4,2   | 1,1  | 2,2   | 0,8  | 0,6  | 2,4  | - 4,2 |

Source : FBF-AFB.

Les résultats sur les opérations de marché représentent environ 20 % du PNB des grandes banques françaises (tableau n° 11). Ils progressent à un rythme qui dépasse les 30 % l'an (tableau n° 18). Ce taux dépasse les 50 % pour les grandes banques américaines et anglaises.

**Tableau n° 18**  
**Opérations de marché pour neuf pays**  
**Taux de croissance annuel moyen pour la période 1998-2000**  
(comptes consolidés)

|                                | FBF8  | AFB4  | Mut4  | USA   | R-U   | ALL   | P-B   | ESP   | BEL    | IT     | POR     |
|--------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|--------|--------|---------|
| Résultats opérations de marché | 37,67 | 38,20 | 36,64 | 76,76 | 56,46 | 49,37 | 37,41 | 11,69 | - 4,36 | - 17,0 | - 20,31 |

Source : FBF-AFB

Cette activité est sans nul doute appelée à se développer davantage du fait de la montée des risques sur les marchés des capitaux et du fait des coûts irréversibles induits par les investissements en équipements de marché.

*Les métiers de services : une progression continue*

L'industrie bancaire est de plus en plus une industrie de services. Il s'agit des services fournis pour compte de tiers. Ils ne se traduisent pas par l'apparition d'une dette ou d'une créance. Ils concernent trois domaines : la gestion des moyens de paiement (chèque, carte bleue, virement...), la gestion d'actifs pour compte de tiers (gestion collective et privée) et le montage d'opérations d'ingénierie financière et de conseil (émissions de titres, fusions-acquisitions, opa...). À ce titre, la banque perçoit des commissions. Celles-ci représentent environ 30 % du PNB des banques en France et presque autant dans le PNB des banques des autres pays de l'OCDE (tableau n°11 et 19).

25

**Tableau n° 19**  
**Évolution des composantes des commissions**

| Métropole et Dom-Tom                               | 1993 | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 |
|--|------|------|------|------|------|------|------|
| Commissions et autres produits bancaires dont      | 29,7 | 34,6 | 31,0 | 33,7 | 35,9 | 36,3 | 37,7 |
| <i>Commissions moyens de paiement</i>              | 2,5  | 2,9  | 2,7  | 3,3  | 3,3  | 3,3  | 3,6  |
| <i>Commissions services financiers</i>             | 10,3 | 11,3 | 9,8  | 11,1 | 12,3 | 13,1 | 14,1 |
| <i>Commissions engagements clientèle et divers</i> | 4,1  | 4,3  | 3,6  | 3,1  | 3,0  | 2,8  | 3,2  |
| <i>Commissions engagements titres</i>              | 2,2  | 2,1  | 1,0  | 1,8  | 2,4  | 2,6  | 2,5  |
| <i>Commissions change</i>                          | 0,1  | 0,2  | 0,2  | 0,3  | 0,3  | 0,3  | 0,3  |
| <i>Commissions diverses</i>                        | 5,3  | 6,5  | 6,6  | 6,1  | 7,0  | 6,6  | 6,7  |
| <i>Produits divers d'exploitation</i>              | 5,2  | 7,3  | 7,0  | 8,0  | 7,6  | 7,5  | 7,4  |

Source : FBF-AFB

Ces commissions progressent à un rythme soutenu qui dépasse les 20 % par an dans l'ensemble des pays à part le Portugal (tableau n° 20).

**Tableau n° 20**  
**Commissions nettes pour neuf pays**  
**Taux de croissance annuel moyen pour la période 1998-2000**  
**(comptes consolidés)**

|                    | FBF8  | AFB4  | Mut4  | USA   | ALL   | P-B   | BEL   | IT    | ESP   | R-U   | POR  |
|--------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|------|
| Commissions nettes | 18,92 | 21,08 | 16,20 | 36,67 | 31,14 | 27,78 | 24,92 | 20,29 | 19,23 | 18,03 | 0,76 |

Source : FBF-AFB.

Ces évolutions permettent de relativiser la chute apparente de l'activité d'intermédiation qui est une évidence aujourd'hui. Cependant, il faut reconnaître que, pour le cas des banques françaises, c'est cette même activité qui soutient la nouvelle banque qui se profile.

#### *Concentration : quelles perspectives ?*

La concentration croissante de l'industrie bancaire est-elle justifiée par l'existence de gisements d'économies d'échelle inexploités ? Quelles sont les stratégies qui seront adoptées par les banques les prochaines années ?

26

#### *Une concentration inachevée*

Les restructurations et la concentration des marchés bancaires nationaux se sont traduites depuis une vingtaine d'années par une diminution importante du nombre de banques, plus du tiers environ pour l'UE et presque de moitié pour la France en tenant compte de l'ensemble des établissements de crédit hors les institutions financières spécialisées (IFS) et les sociétés financières (SF) (tableau n° 21). La concentration dans le secteur bancaire en France se poursuit depuis 1987<sup>6</sup>. Parallèlement, on observe une chasse aux capacités excédentaires particulièrement dans les activités de détail. Le réseau de guichets s'est ainsi contracté presque partout sauf en Italie, en Espagne et aux États-Unis où les restrictions à l'ouverture ont été supprimées plus lentement.

En France, la concentration s'est accrue durant les années 1990 pour le total de la situation pour les crédits et dans une moindre mesure pour les dépôts (tableau n° 22). Ce dernier secteur de l'activité bancaire est déjà traditionnellement très concentré (89 % pour les vingt premières banques) du fait notamment des restrictions légales imposées à certains établissements de crédit dans la collecte des fonds publics.

**Tableau n° 21**  
**Restructuration et concentration des marchés bancaires nationaux**  
**(1980-1998)**

|                       | Nombre d'établissements |        | Variation en % par rapport à 1980 | Guichets pour un million d'habitants |      | Variation en % par rapport à 1990 | Concentration : part de l'actif total détenue par les cinq plus grands établissements |      |                     |
|-----------------------|-------------------------|--------|-----------------------------------|--------------------------------------|------|-----------------------------------|---|------|---------------------|
|                       | 1980                    | 1998   |                                   | 1990                                 | 1998 |                                   | 1980  | 1990 | 1997 <sup>(b)</sup> |
| Allemagne             | 5 355                   | 3 233  | - 40                              | 603                                  | 554  | - 8                               | nd  | 14   | 16                  |
| Belgique              | 148                     | 120    | - 19                              | 814                                  | 702  | - 13                              | 64  | 48   | 57                  |
| Espagne               | 357                     | 294    | - 18                              | 893                                  | 984  | + 10                              | 38  | nd   | 48                  |
| Finlande              | 631                     | 344    | - 45                              | 571                                  | 308  | - 46                              | 63  | nd   | 74                  |
| France <sup>(a)</sup> | 1 033                   | 543    | - 47                              | 444                                  | 435  | - 2                               | 57  | 52   | 57                  |
| Italie                | 1 071                   | 921    | - 14                              | 253                                  | 457  | + 80                              | 26  | 24   | 25                  |
| Pays-Bas              | 200                     | 118    | - 41                              | 506                                  | 289  | - 43                              | 73  | 73   | 79                  |
| Moyenne UE-7          | 1 256                   | 796    | - 37                              | 583                                  | 532  | - 9                               | nd  | nd   | 51                  |
| EU                    | 35 875                  | 21 680 | - 40                              | 264                                  | 284  | + 7                               | 9   | 9    | 17                  |
| R-U                   | 796                     | 535    | - 33                              | 283                                  | 268  | - 5                               | nd  | 22   | 28                  |
| Suisse                | 478                     | 339    | - 29                              | 585                                  | 443  | - 24                              | 45  | 45   | 49                  |

Source : calculs effectués d'après BRI, Commission bancaire et AFB-FBF. (a) Pour la France, ensemble des établissements de crédit hors Institutions financières spécialisées et Sociétés financières. (b) chiffre de 1996 pour l'Espagne, la Finlande.

27

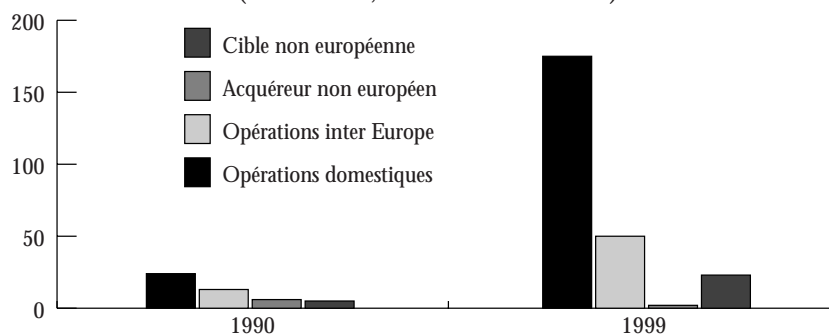
**Tableau n° 22**  
**Concentration bancaire en France<sup>7</sup>**

| En % de l'ensemble des établissements de crédit | En % du total du bilan |      | En % du total des crédits |      | En % du total des dépôts |      |
|---|------------------------|------|---------------------------|------|--------------------------|------|
|   | 1993                   | 2000 | 1993                      | 2000 | 1993                     | 2000 |
| Les cinq premières banques                      | 38,7                   | 46,9 | 44,1                      | 47,8 | 68,3                     | 68,7 |
| Les dix premières banques                       | 52,4                   | 62,5 | 62,5                      | 66,1 | 83,7                     | 84,3 |
| Les vingt premières banques                     | 63,2                   | 74,5 | 74,3                      | 76,8 | 88,2                     | 88,8 |

Source : Commission bancaire.

Dans ce processus d'accroissement de la taille des banques, il est frappant de constater que les grosses opérations de fusions et acquisitions transfrontalières entre banques européennes ont été jusqu'à présent plus rares que les opérations purement domestiques (graphique n° 7). Les cibles non européennes sont de plus en plus convoitées<sup>8</sup>.

**Graphique n° 7**  
**Fusions et acquisitions dans le secteur financier européen**  
 (en volume, milliards de dollars)



Source : JP Morgan, Thomson Financial Securities Data Company.

On constate que la plupart des opérations de fusions et acquisitions dans le secteur bancaire sont mises en œuvre par des banques. Cela est particulièrement le cas aux États-Unis plus qu'en Europe. En 1999, sur 100 % d'opérations ayant comme cibles des banques 98 % ont pour initiateurs des banques, le reste résulte d'entreprises d'investissement (1,8 %) et d'assurance (0,2 %). En Europe, sur 100 % d'opérations ayant comme cibles des banques, 72 % ont pour initiateurs des banques, le reste résulte d'entreprises d'investissement (19 %) et d'assurance (9%). Ceci résulte du poids d'anciennes contraintes légales aux États-Unis datant des années 30 (*Glass-Steagall Act* et *MacFadden Act*) qui ont longtemps restreint l'exercice de l'activité bancaire au niveau sectoriel et régional. En Europe ces contraintes ont été levées depuis longtemps. Cependant, le cloisonnement sectoriel y existe mais dans une moindre mesure. La recherche d'économies de gamme et de diversifications est donc plus active dans le secteur bancaire européen que dans le secteur bancaire américain<sup>9</sup>.

Il est devenu commun d'affirmer que l'emploi est la grande victime des opérations de restructuration. Il importe de relativiser ces propos. Certes l'emploi a globalement baissé depuis dix ans dans la plupart des pays de l'OCDE même s'il a augmenté dans d'autres (États-Unis, Allemagne, Pays-Bas) (tableau n° 23).

**Tableau n° 23**  
**Taux de croissance des effectifs dans les banques entre 1990 et 1999**

| FRANCE | ITALIE | ESP   | POR   | BEL   | R-U   | P-B   | ALLEM | USA    |
|--------|--------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|--------|
| - 10,4 | - 6,0  | - 4,0 | - 3,7 | - 3,4 | - 0,4 | + 4,8 | + 8,8 | + 10,7 |

Source : OCDE

Cependant, on remarque ces dernières années que l'emploi continue à croître dans les grandes banques de la plupart des pays de l'OCDE à part le Royaume-Uni et le Portugal (tableau n° 24).

**Tableau n° 24**  
**Taux de croissance annuel moyen des effectifs**  
**dans les grandes banques (1998-2000)**

| FBF8 | AFB4 | Mut4 | ESP  | USA  | IT  | P-B  | R-U   | ALL  | BEL  | POR    |
|------|------|------|------|------|-----|------|-------|------|------|--------|
| 3,9  | 2,8  | 4,8  | 13,9 | 11,3 | 7,5 | 10,1 | - 0,9 | 10,6 | 14,6 | - 14,2 |

Source : calculs effectués d'après les données fournies par l'AFB.

*Une diversification à renforcer*

Si la restructuration du secteur bancaire a connu son point d'orgue en 1999 avec la fusion BNP-Paribas, l'année 2000 a également vu le Crédit Commercial de France (CCF) passer dans le giron du géant britannique HSBC, lequel CCF vient en 2001 de racheter la Banque Hervet. La diversification bancaire doit être renforcée. Le métier de banque d'investissement ne représente que 20-25 % des résultats de BNP-Paribas et seulement 15 % de ceux du Crédit Lyonnais.

Les perspectives de concentration sont toujours aussi fortes. Selon certains experts, le Crédit Lyonnais pourrait être repris par le Crédit Agricole d'ici deux ans. Un rapprochement entre la Société Générale et BNP-Paribas aurait également du sens afin d'accroître la valorisation des activités de banque de détail et de la banque d'investissement. Un tel scénario serait également favorable au nouvel ensemble en matière de politique tarifaire et engendrerait des synergies de coûts se traduisant par des économies de gamme et des économies d'échelle dans la banque de détail.

L'autre question en suspens concerne l'éventuelle constitution d'un pôle financier public. En effet, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et la Caisse nationale des Caisses d'épargne (CNCE), déjà partenaires depuis 1999, envisagent de s'unir. Le holding ainsi constitué s'ouvrirait à terme à d'autres partenaires comme la Caisse nationale de prévoyance (CNP). Manque à l'appel La Poste, pièce pourtant indispensable à ce schéma.

Ces mouvements de restructuration peuvent donc avoir un caractère économique visant la recherche d'économies d'échelle favorisées, par exemple, par la réalisation de l'Europe monétaire et bancaire. Ils peuvent aussi avoir un caractère stratégique avec l'adoption d'une position défensive sur les marchés nationaux. En effet, l'équilibre des marchés bancaires nationaux devient de plus en plus contestable. Plusieurs phénomènes ont gommé un important seuil d'accès aux marchés natio-

naux. Il s'agit de la globalisation des flux financiers, de l'introduction de l'euro et du développement de nouveaux canaux de distribution via les NTIC. Ce dernier facteur a entraîné d'ailleurs des investissements continus en technologies nouvelles entraînant des frais fixes très élevés. Les banques qui ont la possibilité d'étaler ces frais fixes sur un plus grand nombre d'opérations pourront bénéficier d'économies d'échelle. Dès lors, il est probable que l'évolution rapide de la technologie accroisse la taille des banques. Cependant, beaucoup de grandes banques ont réagi en renforçant leur position sur leur propre marché afin d'empêcher l'entrée effective de nouveaux établissements.

Dans son rapport 1999, la Commission bancaire indique que les consolidations et les concentrations bancaires sont appelées à se poursuivre en France, en Espagne, en Italie au Pays-Bas et aux États-Unis et dans une certaine mesure au Royaume-Uni (tableau n° 27). Ce mouvement de restructuration se poursuivra aussi sans doute en Allemagne, en Belgique et au Portugal mais pas nécessairement sous la forme d'une concentration accrue.

Tableau n° 27

## Économies d'échelle attendues de certaines fusions et acquisitions

| Pays        | Fusion et acquisition | Économies d'échelle |
|-------------|-----------------------|---------------------|
| France      | BNP/Paribas           | 10 à 12 %           |
| Italie      | Banca Intesa/Comit    | 5 %                 |
| Espagne     | BBV/Argentaria        | 20 %                |
| Royaume-Uni | RBS/Natwest           | 30 %                |
| Scandinavie | NordBanken/Merita     | 10 à 15 %           |
| Suisse      | UBS/SBS               | 20 %                |

Source : Commission bancaire, d'après données de presse.

L'existence d'économies d'échelle montre que les concentrations sont appelées à se poursuivre les prochaines années dans plusieurs pays. D'ailleurs en France, le marché bancaire demeure encore peu concentré comme l'indiquent les résultats de l'analyse de la concentration par l'indice H de Herfindhal-Hirschman<sup>10</sup>. La valeur de H doit être comprise entre 0 (concurrence extrême) et 1 (monopole). On admet qu'une valeur de  $H < 0,1$  indique un marché peu concentré, pour H compris entre 0,1 et 0,18, le marché est modérément concentré et pour  $H > 0,18$  le marché est fortement concentré. Pour l'industrie bancaire en France, la Commission bancaire dans son rapport indique pour l'année 2000 une valeur de 0,0977 pour le total de la situation, 0,1037 pour le marché du crédit et 0,1477 pour celui des dépôts. Il en ressort que le marché bancaire global demeure faiblement concentré en France même si le marché des crédits et des dépôts est modérément concentré.



### DÉFIS ET PERSPECTIVES

Le principal problème auquel est confronté le secteur bancaire concerne le rétrécissement des marges d'intérêts constaté dans tous les pays (tableau n° 28).

**Tableau n° 28**  
**Intérêts nets rapportés au total du bilan (en %)**

|      | E-U. | Italie | Espa. | R-U  | Port. | P-B  | Alle. | Belg. | France |
|------|------|--------|-------|------|-------|------|-------|-------|--------|
| 1990 | 3,62 | 3,36   | 3,96  | 3,01 | 5,90  | 1,82 | 1,96  | 1,50  | 1,74   |
| 1999 | 2,58 | 2,23   | 2,23  | 2,05 | 2,05  | 1,70 | 1,48  | 1,09  | 0,80   |

Source : OCDE.

Ce pincement des marges met en évidence une perte de rentabilité à long terme sur les activités d'intermédiation traditionnelle. Pour lutter contre la dégradation de la rentabilité, les banques doivent relever trois défis induits par les mutations réglementaires, technologiques et sociales. Ces mutations ont libéré des forces considérables dans les années 1980 et 1990 poussant à une restructuration bancaire de grande envergure loin d'être achevée aujourd'hui. Ces forces ne sont pas encore à leur terme. Elles vont obliger les banques à faire face à :

- une plus forte concurrence du fait de la déréglementation (suppressions d'obstacles géographiques et fonctionnels). Le rythme de la déréglementation au Japon, aux États-Unis et dans l'UE n'est pas prêt à se ralentir. La distinction entre les activités des banques commerciales et les autres institutions financières est un peu partout en train de s'estomper ;
- une accélération des innovations financières et technologiques (marchésisation des bilans, NTIC). Les nouveaux instruments financiers comme les produits dérivés ont conduit à la constitution d'acteurs à dimension mondiale via les salles de marchés. Dès lors les restructurations dans la banque ont souvent eu pour objectif d'atteindre une taille critique au niveau mondial. De plus le *e-banking* ou banque sur Internet permettant un accès direct aux services financiers est en train de modifier considérablement l'architecture des circuits traditionnels de distribution des produits bancaires ;
- une compression des coûts et une réduction des emplois. Ces actions dépendent de l'aptitude de chaque pays à agir sur l'emploi. Or cette aptitude dépend de la manière dont est régi le marché du travail, de sa flexibilité et du jeu des influences d'ordre politique et social.

Ces forces permettent de dégager quatre principales tendances même si le rythme et les limites de cette restructuration sont plus difficiles à percevoir.

1- Le processus de concentration bancaire en cours n'est sans doute qu'à sa phase de démarrage et va se poursuivre pendant de nombreuses années encore. Il s'agit donc pour les différents systèmes bancaires de poursuivre leur adaptation et la consolidation de leurs structures. Cette restructuration va encore se prolonger les prochaines années dans un contexte de vive concurrence notamment au sein de la zone euro.

2- La concentration aiguë la concurrence sur les marchés bancaires européens. Elle accentuera les pressions à la baisse sur les marges bancaires. Cette pression devrait être plus forte dans les pays où les marges d'intérêts sont encore relativement élevées dont l'Italie et l'Espagne (tableau n° 28).

3- Une part de plus en plus importante du produit net bancaire proviendra de sources autres que les intérêts. Cette évolution de l'industrie bancaire vers une industrie de vastes services financiers sera l'occasion pour les banques de poursuivre leur effort en matière de comptabilité analytique, les obligeant ainsi à moins recourir au système des subventions croisées.

4- Le paysage bancaire européen ne sera pas encore dominé dans l'immédiat par des banques de dimension paneuropéenne à l'instar des États-Unis où la déréglementation notamment géographique a favorisé l'apparition de banques de portée suprarégionale. Ces conglomérats financiers apparaîtront à l'échelle européenne une fois que la phase de consolidation au plan national aura été achevée et que les différences linguistiques et culturelles se seront estompées. Se poseront alors deux problèmes majeurs auxquels il faudra rapidement répondre : quel(s) modèle(s) de banque et quelle(s) autorité(s) de supervision pour des entités engagées sur plusieurs métiers et sur plusieurs continents à la fois ?

Plutôt que d'affirmer que la banque traditionnelle est morte, l'analyse qui précède milite en faveur d'un renouvellement de l'économie bancaire. Le nouveau contexte réglementaire et technologique nécessite une actualisation de la théorie de l'intermédiation financière. Celle-ci peut se faire en soulignant le rôle des intermédiaires financiers dans la gestion des risques et en montrant leur capacité à fournir des services aux agents économiques non financiers via le marché. Les banques contemporaines sont de plus en plus sollicitées pour la gestion des risques en marge de l'octroi de financements. Quant à la concurrence des non banques, l'expérience des banques dans le métier de l'intermédiation financière leur a permis d'accumuler un large savoir-faire et des compétences qui représentent d'importantes barrières à l'entrée sur le marché bancaire.



## NOTES

1. Il s'agit de la loi sur la réforme des services financiers adoptée par le congrès américain le 12/11/1999. Elle vise à libérer l'industrie des services financiers de la fragmentation entre l'activité bancaire traditionnelle et le commerce des valeurs mobilières. Elle autorise la création de FHC (*Financial Holding Company*). Les FHC sont des conglomérats financiers qui peuvent détenir des banques, des maisons de titres et des compagnies d'assurance.
2. Les sociétés financières sont spécialisées dans divers modes de financement. Elles ne peuvent pas collecter de dépôts à vue. Les institutions financières spécialisées sont des établissements de crédit auxquels l'État a confié une mission permanente d'intérêt public.
3. FBF4 = BNP Paribas, Banques Populaires, Caisses d'Épargne, CCF, Crédit Agricole, Crédit Lyonnais, Crédit Mutuel CIC, Société Générale. AFB4 = BNP Paribas, CCF, Crédit Lyonnais, Société Générale. Mut4 = Banques Populaires, Caisses d'Épargne, Crédit Agricole, Crédit Mutuel CIC. USA = Bank of America, Chase (avec JP Morgan), Citicorp, Bank One, First Union, FleetBoston. R-U = Bank of Scotland (avec Halifax), Barclays (avec Woolwich), HSBC Holdings, Lloyds TSB, Royal Bank of Scotland (avec Natwest). ALL = Commerzbank, Deutsche Bank, Dresdner Bank, HypoVereinsbank (avec Bank Austria). P-B = ABN-Amro, ING Bank, Rabobank. ESP = BBV-Argentaria, BSCH, La Caixa. BEL = Dexia, Fortis, KBC. ITA = Banca di Roma, Banca Intesa (avec Comit), Banca Monte di Paschi, San Paolo IMI, Unicredito Italiano. POR = Banco Comercial Portugais (avec Atlantico, Mello, Pinto Sotto Mayor), Espirito Santo Comercial, Caixa Geral.
4. Au sens large, comme intermédiaires financiers, on retient les établissements de crédit (au sens étroit), les OPCVM et les sociétés d'assurance.
5. Estimations et prévisions d'après *Conjoncture*, BNP-Paribas, septembre 2001, n° 8, p. 16.
6. Fin 2000, on dénombrait en France 1085 établissements de crédit (y compris IFS et SF). Il y a treize ans, on en comptait encore 2152.
7. Les vingt établissements retenus sont les trois grandes banques (BNP-Paribas, Crédit lyonnais, Société générale), les quatre grands réseaux mutualistes (Crédit agricole, Crédit populaire, Crédit mutuel, Caisses d'épargne) ainsi que treize autres banques, sociétés financières ou institutions financières spécialisées de grande taille.
8. Poursuivant sa stratégie de développement de son réseau de banque de détail, BNP-Paribas a acquis, en mai 2001, la totalité de BancWest, 36<sup>ème</sup> banque américaine. La Société Générale a établi un programme de croissance externe jusqu'en 2002.
9. Récemment, l'union en Allemagne entre la banque Dresdner et l'assureur Allianz a donné naissance à l'un des cinq premiers gestionnaires d'actifs au monde. Les banques françaises se demandent comment y répondre.
10. Cet indice noté H est défini par la somme des carrés des parts de marché notés  $s_i$  des banques indicées par  $i$ 

$$H = \sum_i^n s_i^2$$

## BIBLIOGRAPHIE

- ALLEN F. et D. GALE, (1995), « A welfare comparison of the German and U.S. financial system », *European Economic Review*, n° 39, pp. 179-209.
- ALLEN F. et A.M. SANTOMERO, (1997), « The theory of financial intermediation », *Journal of Banking and Finance*, vol. 21, pp. 1461-1485.
- ALLEN F. et A.M. SANTOMERO, (2001), « What do financial intermediation do ? », *Journal of Banking and Finance*, vol. 25, pp. 271-294.
- AVOUI-DOVI S. et M. BOUTILLIER, (1995), « Les banques françaises dans les années 80 », *Lettre de la CDC*, n° 67.
- BELL F.W. et N.B. MURPHY, (1968), « Costs in commercial banking : A quantitative analysis of bank behavior and its relation to bank regulation », *Research Report*, n° 41, Federal Reserve Bank of Boston, pp. 113-143.

- BENSTON G.J., (1965), « Branch banking and economies of scale », *The Journal of Finance*, XX, pp. 312-331.
- BERGER A., KASHYAP A. et J. SCALISE, (1995), « The transformation of the U.S. banking industry : What a long strange trip it's been », *Brookings papers on Economic activity*, n° 2, pp. 55-217.
- BOUTILLIER M., PANSARD F. et QUERON A., (2001), « Le modèle français d'adaptation des banques au nouvel environnement financier », *Épargne et financement*, CDC IXIS, n° 9, juillet.
- BOUTILLIER M., PANSARD F. et QUERON A., (2002), « La place des banques dans la gestion de l'épargne financière des ménages : y aurait-il un modèle européen ? », *Lettre économique de la CDC*, n° 137, février.
- BOYD J.H. et M. GERTLER, (1994), « Are banks dead ? Or are the reports exaggerated ? », *Working paper*, Federal Reserve Bank of Minneapolis.
- GREENBAUM S.I., (1967), « A study of bank costs », *National Banking Review*, n° 4, pp. 415-434.
- PLIHON D., (1995), « L'évolution de l'intermédiation bancaire (1950-1993) », *Bulletin de la Banque de France*, n° 21.
- PLIHON D., (1999), *Les banques : nouveaux enjeux, nouvelles stratégies*, la documentation Française, Coll. Études, Paris, 179 p.
- RAJAN R.G., (1998a), « The past and future of commercial banking viewed through an incomplete contract lens », *Journal of Money, Credit and Banking*, volume 30, n° 3 (2), pp. 524-550.
- RAJAN R.G., (1998b), « La banque est morte ! Vive la banque ! », dans *L'Art de la Finance*, les Echos, pp. 02-05.
- ROSE H., (1998), « Le rôle clef des intermédiaires financiers », dans *L'Art de la Finance*, les Echos, pp. 10-11.
- SEALEY C. W. et J. T. LINDLEY, (1977), « Inputs, Outputs and a Theory of Production and Cost at Deposit Financial Institutions », *Journal of Finance*, 32, n° 4, septembre, pp. 1251-1266.
- THAKOR A.V., (1996), « Capital requirements, monetary policy and aggregate bank lending : Theory and evidence », *Journal of Finance*, n° 51, pp. 279-324.